

BULLETIN DE COMMUNICATION DU CMDP ET DE LA DSP

À l'intention des médecins, dentistes et
pharmaciens qui exercent au
CIUSSS de la Capitale-Nationale



10 FÉVRIER 2023

À titre informatif, ce bulletin est également transmis aux membres du Département régional de médecine générale de la Capitale-Nationale

1- SEMAINE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE SOUS LA THÉMATIQUE « MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE MOURIR » : RAPPEL DES RESSOURCES POUR LES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Du 5 au 11 février 2023 se déroule la semaine de la prévention du suicide. Votre comité santé psychologique et bien-être des membres du CMDP souhaite vous rappeler que le répertoire des ressources mis à votre disposition s'est élargi depuis la dernière année. Vous vous sentez épuisé, en détresse ou vous remarquez des signes chez un de vos collègues, osez parler du suicide. Voici des ressources vers où vous dirigez pour de l'aide en tout temps :

- Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ) : 1-800-387-4166
- Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) : 1 800 361-2433
- [Suicide.ca](https://suicide.ca) : 1-866-APPELLE (1 866 277-3553)
- Les Veilleurs CIUSSSCN (prise en charge rapide et système de référencement adapté) : Veilleurs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca

2- PRÉVENTION DU SUICIDE DANS LA POPULATION : AGIR PEUT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE

Dans le cadre de la Semaine nationale de prévention du suicide, la direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale, rappelle l'importance de poursuivre les efforts dans la prévention du suicide. Le suicide demeure l'une des plus importantes causes de mortalité prématurée évitable. Dans notre région, entre 2017 et 2019, il occupait le 2^e rang des décès chez les 18 à 39 ans et le 3^e rang chez les 40 à 64 ans. Pour plus d'information, nous vous référons à ce [communiqué de la santé publique](#).

Ressources en prévention du suicide

- La ligne d'intervention téléphonique 1 866 APPELLE (1 866 277-3553) est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour soi ou un proche.
- Pour certaines personnes, il est plus facile de discuter du suicide par les outils numériques comme le clavardage ou le texto. Les sites commentparlerdusucide.com et oseparlerdusucide.com offrent quelques conseils. Un service numérique québécois en prévention du suicide, suicide.ca, est également disponible en tout temps.

3- RETOUR SUR LA FORMATION COMMUNICATION NON-VIOLENTE AUX LEADERS CLINIQUES

Dans le cadre du plan d'action de votre comité santé psychologique et bien-être des membres du CMDP, une trentaine de chefs de service et de départements ont participé, le 31 janvier 2023, à la formation en lien avec la communication non-violente (CNV) « Communication et relations interpersonnelles : comment se développer ? » animée par Caroline Housieux de la Faculté d'administration de l'Université Laval. Cette formation en mode virtuel de 3 heures accréditées, offerte par le CMDP en collaboration avec la DSP, visait à comprendre leur style de communication et développer des outils pour s'ajuster aux styles de communication des collègues et des patients qu'elles côtoient selon la méthode CNV.

Apprécié à l'unanimité, le comité vous invite à rester à l'affût, d'autres actions sont à venir pour l'ensemble des membres du CMDP autour du thème de la communication !

4- RAPPEL : OUTILS CLINIQUES EN LIEN AVEC L'ANTIBIOTHÉRAPIE INTRAVEINEUSE À DOMICILE (ATIVAD)

Étant donné la survenue d'un événement en lien avec l'administration d'un médicament via le programme ATIVAD, le comité aviseur sur la prévention des erreurs de médicaments souhaite rappeler au personnel et aux professionnels qui exercent au CIUSSS de la Capitale-Nationale que des outils sont disponibles sur [cette page du site Web de l'établissement](#). Vous y retrouverez entre autres tous les feuillets d'informations bilingues de chaque médicament à remettre à l'utilisateur ainsi que toutes les recettes à jour et uniformisées par le comité régional ATIVAD.

Puisque l'enseignement à l'utilisateur fait partie intégrante du processus d'administration des médicaments, le comité aviseur est convaincu que l'utilisation de ces outils, dont les feuillets d'informations destinés aux usagers, permet de sécuriser le processus.

5- DÉPLOIEMENT DE LA FADM HARMONISÉE POUR LES SECTEURS SERVICES PAR LA PHARMACIE DE L'HÔPITAL CHRIST-ROI

Les membres du CMDP concernés par ce déploiement sont invités à consulter cette [note de service](#).

6- SOINS DE PLAIES : NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (INESSS)

Le 27 janvier dernier, l'INESSS a publié un rapport ainsi qu'une série d'outils cliniques portant sur les soins de plaies : évaluation, prise en charge et usage optimal des traitements. Pour plus d'information, nous vous référons à cette [page de leur site Internet](#), qui regroupe l'ensemble de ces nouveaux outils.

7- QUELS SONT LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES MALVEILLANTS ET COMMENT S'EN PROTÉGER ?

Plusieurs programmes malveillants sont utilisés par des personnes malintentionnées afin d'accéder à vos outils de travail pour les endommager, voler vos informations ou détériorer tous les équipements présents sur le réseau du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Ces programmes sont connus sous différents termes, tels que « virus », « chevaux de Troie » et « logiciels espions ». En voici les définitions.

Un virus informatique : un programme qui s'installe d'un ordinateur à un autre grâce au réseau qui les connecte. Le virus empêche le bon fonctionnement de vos outils, soit en abîmant l'équipement, soit en volant des données présentes sur l'ordinateur. Les méthodes d'intrusion les plus souvent répertoriées sont les pièces jointes envoyées par courriel (ex. : cartes de vœux, images jointes, fichiers vidéo, PDF, etc.). Ainsi, veuillez ne jamais ouvrir une pièce jointe en provenance d'un courriel non sollicité !

Un cheval de Troie : un programme malveillant caché à l'intérieur d'un programme qui nous semble légitime (ex. : un programme pour optimiser la consommation de la pile). Une fois le programme installé, un code malicieux est déployé sur votre appareil pour avoir accès entièrement à vos données. Ainsi, veuillez ne jamais installer des programmes gratuits en provenance de sources inconnues !

Un logiciel espion : un logiciel qui peut être installé sur votre équipement sans aucune détection possible. Ce type de logiciel figure parmi les plus dangereux, puisqu'il change les configurations de votre poste et collecte des données personnelles, telles que votre historique Web, vos renseignements bancaires, etc. Les informations collectées sont vendues sur le « *Dark Web* » pour utilisation malveillante. Ainsi, veuillez vous assurer de la protection de votre matériel en installant les dernières mises à jour de sécurité de tous vos outils et de votre antivirus !

Que faire lorsque l'on détecte la présence d'un de ces programmes sur un poste informatique du CIUSSS de la Capitale-Nationale ?

- Contacter le centre d'assistance à l'adresse suivante : centre.assistance.ri.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca ;
- Contacter l'équipe sécurité informatique du CIUSSS le plus rapidement possible à l'adresse suivante : securite.dri.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca ;
- Informer le gestionnaire de votre milieu la situation.

La Direction des ressources informationnelles (DRI) vous remercie de votre vigilance.

8- APPEL DE CANDIDATURES POUR LES PRIX « STARS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ » DE DESJARDINS

Les Prix Stars du Réseau de la santé (Prix SRS) ont été créés par la Caisse Desjardins du Réseau de la santé et visent à souligner et à reconnaître l'implication des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux dans leur objectif d'offrir de meilleurs soins à la population.

Les Prix SRS sont de retour pour une 5e édition. Vous avez jusqu'au 1er mars 2023 pour [soumettre votre candidature](#). Pour toutes questions, communiquez avec Mme Annick Boismenu à cette adresse : annick.boismenu@desjardins.com

Les prix SRS permettent aux professionnels de la santé et des services sociaux d'être reconnus par leurs pairs pour les différentes initiatives qu'ils ont mises de l'avant dans leur département ou établissement. De nombreux prix sont remis chaque année aux 12 finalistes répartis dans quatre catégories qui rejoignent les valeurs de Desjardins :

- Simple : Permet de simplifier les tâches ou processus et d'améliorer les façons de faire dans votre établissement.
- Humain : Mets de l'avant le côté humain des soins de santé.
- Moderne : Génère des avantages pour l'organisation, les patients et leur famille en mettant de l'avant de nouvelles façons de faire.
- Performant : Améliore l'efficacité des tâches ou processus en travaillant en interdisciplinarité.

Plusieurs prix d'une valeur totale de 26 000 \$ sont à gagner, montant réparti en bourses de 3500 \$, 2000 \$ et 1000 \$.

9- ORDONNANCES COLLECTIVES

Nous vous rappelons que l'ensemble des ordonnances collectives est disponible sur [cette page du site Internet de l'établissement](#). Nous vous invitons à enregistrer cette page dans vos favoris.

10- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN D'INFORMATION AUX MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Si vous avez une information à diffuser par l'entremise de ce bulletin, vous pouvez écrire à cette adresse : dsp.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

